

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE HIONNEUR FRATERNITE JUSTICE**  
**Ministère de la Transition Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation**  
**de l'Administration**

**Avis d'Appel d'Offres ouvert international**

**DAOIO 01/T/MTNIMA/2023**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le plan prévisionnel de passation des marchés publics du Ministère de la Transformation Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration (Projet WARCIP), approuvé et publié dans le site du MTNIMA :
2. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie (ci-après dénommé « l'emprunteur ») a obtenu un prêt de la Banque européenne d'investissement – BEI (ci-après dénommée « la Banque ») – en vue de financer la mise en place d'une seconde liaison par câble sous-marin pour la Mauritanie.
3. Le présent appel d'offres international porte sur **la mise en place d'une seconde liaison par câble sous-marin pour la Mauritanie.**

Cette mise en place comprend les composantes suivantes :

- Câble et équipements sous-marins
  - Construction de la chambre de plage, des conduits et de la station à Nouadhibou
  - Service de Connectivité
  - Maintenance et exploitation du câble sous-marin et des équipements
  - Maintenance de la chambre de plage, les conduits, de la station à Nouadhibou et des équipements associés
  - Composante Environnementale et Sociale
4. La durée d'exécution souhaitée du marché est de **24 mois** et elle ne pourra pas excéder **36 mois**.
  5. Le Ministère de la Transformation Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration (Projet WARCIP) sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la mise en place d'une seconde liaison par câble sous-marin pour la Mauritanie.
  6. Le Soumissionnaire devra démontrer qu'il remplit les critères de qualification notamment qu'il a d'une part, la capacité financière et technique, et d'autre part l'expérience et le matériel nécessaire pour la bonne exécution du marché (Cf. Section III du DAO relative aux critères d'évaluation et de qualification).
- **Capacité financière.**
    - Avoir obtenu au moins **deux milliards d'Ouguiya (2 000 000 000 MRU)** – ou équivalent en Euro ou US Dollar - de chiffre d'affaires et produits des IRU

(Infeasible Rights of Use) sur câble(s) sous-marin(s) si non inclus dans le chiffre d'affaires, cumulé sur les 5 dernières années ou depuis la création de l'entreprise si celle-ci a été créée dans les cinq (5) dernières années.

- Montrer l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, avoirs non grevés, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : l'équivalent de **Deux cent cinquante millions Ouguiyas (250 000 000 MRU)** – où équivalent en Euro ou US Dollar

- **Capacité technique**

- Au moins une expérience justifiée dans la gestion des risques et des impacts ES dans le cas de la construction d'un câble sous-marin ;
- Avoir un montant de marchés signés au titre du déploiement, conception et exploitation technique de câbles sous-marins répétés d'au moins **un milliard d'Ouguiyas (1 000 000 000 MRU)** – où équivalent en Euro ou US Dollar -, calculé de la manière suivante : le total des montants des marchés en cours ou achevés après le 1er janvier 2016 ;
- Montrer la disponibilité du personnel et du matériel listé à la section III du DAO.

7. L'emprunteur attribuera le contrat au soumissionnaire ayant présenté une offre technique conforme pour l'essentiel aux dispositions du DAO et dont l'offre financière est évaluée la moins disante, à condition que ce soumissionnaire soit éligible et qualifié conformément aux dispositions du DAO et aux principes du Guide de passation des marchés de la Banque (BEI).
8. Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappées par les dispositions de l'article 25 de la loi n° 2021-024 portant code des marchés publics (Cas d'incapacités et d'exclusions).
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Djibrirou SALL, Téléphone 46 41 83 64, Email : dsall@mtnima.gov.mr** et consulter le dossier d'appel d'offres tous les jours ouvrables de 08h à 17h à l'adresse mentionnée ci-après :

**Ministère de la Transformation Numérique,  
de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration (MTNIMA),**

**Immeuble des Ministères numéro 2,  
Nouakchott - Mauritanie  
Tél : (+222) 45 25 38 12 / 45 25 38 13  
Adresse électronique : [info@mtnima.gov.mr](mailto:info@mtnima.gov.mr)**

10. Les exigences en matière de qualification (voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).
11. Le dossier d'appel d'offres complet peut être obtenu, sur demande, à l'adresse susmentionnée et contre paiement du montant non remboursable de **5 000 MRU** ou équivalent en Euro ou en US Dollar, au Trésor Public. Sur demande, contre transmission par télécopieur de la preuve de paiement, le dossier d'appel d'offres pourra être expédié par service de messagerie si l'ordre en a été préalablement passé par le soumissionnaire dans son pays. Dans ce cas, l'emprunteur n'assume aucune responsabilité concernant la livraison des documents.

12. Les offres devront être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **vingt millions six cents milles ouguiyas (20 600 000 MRU)** ou équivalent en Euro ou en US Dollar, et qui devra être impérativement valide pour **118** jours à compter de la date limite de dépôt des offres sous peine de rejet de l'offre. Cette garantie doit être établie auprès d'un établissement bancaire agréé, installé en Mauritanie ou, si la Garantie de soumission fournie par le Soumissionnaire est sous forme d'une garantie à première demande émise par une institution financière situé en dehors de la Mauritanie, l'institution émettrice devra avoir une institution financière correspondante en Mauritanie afin d'en permettre l'exécution, le cas échéant.
13. Toutes les offres devront être rédigées en langue française et devront parvenir sous enveloppe fermée portant la mention « **Offre relative à la mise en place d'une seconde liaison par câble sous-marin pour la Mauritanie** » au plus tard le **jeudi 05 octobre 2023 à 11 h 00 GMT** à l'adresse suivante :

**Commission de Passation des Marché Publics du Ministère de la Transformation Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration (CPMP/MTNIMA)**

**Secrétariat de la CPMP/MTNIMA,  
Ilot ZRC, Lot n° 418, Rue Moulaye El Hacem Ould Moctar El Hacem  
Nouakchott - MAURITANIE  
Téléphone : (00 222) 49 72 71 70.**

L'ouverture des offres se fera à 11h 15 GMT en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

LE SECRETAIRE GENERAL

**Aly Silly SOUMARÉ**

